



edupool.ch
Geschäftsstelle
Baarerstrasse 77
6300 Zug

Zurich, 14 juin 2022

Certificat de comptable spécialisé(e) edupool.ch

Madame, Monsieur,

Nous vous confirmons que la commission d'examen a décidé que le certificat de comptable spécialisé(e) edupool.ch, qui comporte une durée 2 ou 3 semestres avec un minimum de 250 leçons, peut être admis comme formation de base, selon le règlement d'examen art. 3.31 a) pour l'admission à l'examen professionnel de spécialiste en finance et comptabilité.

Pour être admissible à l'examen professionnel de spécialiste en finance et comptabilité, toutes les conditions d'admission doivent être remplies conformément art. 3.31 du règlement d'examen.

Nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Herbert Mattle

Président de l'association faîtière

Dalya Abo El Nor

Directrice de l'association faîtière